

**COUR D'APPEL DE PAU**

CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS  
TÉL : 05.47.05.33.97

Le Greffier  
de la Chambre  
des Appels Correctionnels

à

LA SEPANSO  
Domaine de Sers

64000 PAU

PAU, le 29 octobre 2018

RG : 17/00074  
affaire : **GURRUCHAGA Dominique**  
**GURRUCHAGA Jérôme**  
**S.A.R.L. GURRUCHAGA MAREE**  
**GURRUCHAGA Martin**  
**GURRUCHAGA Olivier**

J'ai l'honneur de vous notifier la décision intervenue en application des articles 500-1 et 505-1 du Code de procédure pénale dans l'instance visée en objet.

L'affaire ne sera donc pas évoquée à l'audience du 28 février 2019.

Je vous rappelle que la décision jointe n'est susceptible d'aucun recours.

Le Greffier,



S. Vicente